



TARIFS DE PRESTATIONS APPLICABLES à l'EPSM Etienne GOURMELEN
modification du 13/06/2019

PRESTATIONS	TARIF JOURNALIER	Tarif applicable à compter du:
-------------	---------------------	-----------------------------------

PSYCHIATRIE		
FORFAIT JOURNALIER PSYCHIATRIE	15,00 €	1 janvier 2018
<i>Arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité Sociale</i>		
HOSPITALISATION COMPLETE Adultes	580,70 €	1 février 2019
HOSPITALISATION DE JOUR Adultes	500,10 €	1 février 2019
HOSPITALISATION DE NUIT Adultes	337,52 €	1 février 2019
HOSPITALISATION A DOMICILE	363,50 €	1 février 2019
APPARTEMENT THERAPEUTIQUE	580,70 €	1 février 2019
HOSPITALISATION COMPLETE Enfants	936,94 €	1 février 2019
HOSPITALISATION DE JOUR Enfants	621,37 €	1 février 2019
HOSPITALISATION DE NUIT Enfants	337,52 €	1 février 2019
ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE	268,43 €	1 février 2019
<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen - QUIMPER, en date du : 04 février 2019</i>		
MAJORATION POUR CHAMBRE PARTICULIERE EN HOSPITALISATION COMPLETE	30,00 €	1 octobre 2014
MAJORATION POUR CHAMBRE PARTICULIERE EN HOSPITALISATION DE NUIT	15,00 €	1 octobre 2014

USLD		
Tarif HEBERGEMENT résidant de + 60 ans	50,75 €	1 janvier 2019
Tarif HEBERGEMENT résidant de - 60 ans	81,68 €	
Tarif DEPENDANCE GIR 1 et 2	35,10 €	
Tarif DEPENDANCE GIR 3 et 4	22,28 €	
Tarif DEPENDANCE GIR 5 et 6	9,45 €	
<i>Arrêté de Mme la Présidente du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen de Quimper, en date du 17 janvier 2019</i>		

PRESTATIONS	TARIF JOURNALIER	Tarif applicable à compter du:
EHPAD		
Tarif forfait journalier Soins E.H.P.A.D.	51,50 €	1 janvier 2019
<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen - QUIMPER, en date du : 3 juin 2019</i>		
Tarif HEBERGEMENT résidant de + 60 ans	50,30 €	1 janvier 2019
Tarif HEBERGEMENT résidant de - 60 ans	69,04 €	
Tarif DEPENDANCE GIR 1 et 2	20,63 €	
Tarif DEPENDANCE GIR 3 et 4	13,09 €	
Tarif DEPENDANCE GIR 5 et 6	5,55 €	
<i>Arrêté de Mme la Présidente du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen de Quimper, en date du 17 janvier 2019</i>		

MAS		
Tarif MAS Soins	214,71 €	1 janvier 2018
<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen - QUIMPER, en date du : 11 juin 2019</i>		
MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE - FORFAIT JOURNALIER	20,00 €	1 janvier 2018
<i>Arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité Sociale</i>		

FAM		
Tarif FAM SOINS	73,66 €	1 janvier 2018
<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen - QUIMPER, en date du : 11 juin 2019</i>		
Tarif FAM HEBERGEMENT	111,37 €	1 janvier 2019
<i>Arrêté de Mme la Présidente du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen de Quimper, en date du : 14 février 2019</i>		

SESSAD		
Tarif SESSAD Soins	273,50 €	1 janvier 2018
<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM Gourmelen - QUIMPER, en date du : 11 juin 2019</i>		

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au Bureau des Entrées